



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

GT audio du 25 juin 2021

Concernant le bilan sanitaire

On assiste à une baisse significative des cas positifs et des cas contacts dans notre région. Concernant notre administration, un seul agent est positif. Les cas contacts sont en cours de recensement.

Le Snad-CGT lui souhaite un prompt rétablissement

La direction appelle l'ensemble des agents des douanes à se faire vacciner massivement et insiste sur le respect des gestes barrières.

Concernant le télétravail

Il n'y a pas d'évolution sur le nombre d'agents autorisés à télétravailler. Sauf pour les agents vulnérables, seul le nombre de jour de télétravail a été modifié conformément à la note RH4 du 09 juin 2021. N'hésitez pas à vous rapprocher du médecin de prévention.

Concernant la reprise en présentiel

- Les jauges ont été revues à la hausse et les réunions de plus de 6 personnes sont à nouveau autorisées dans la limite de 4m² par personnes, 1 mètre de distance entre chaque agent et port du masque obligatoire.
- Les moments de convivialité sont à nouveau autorisés.
- Le renforcement des prestations de ménage est maintenu.

Le Snad-CGT a demandé que soit transmises les nouvelles jauges des différentes salles de réunion de l'ensemble de la DI.

Reprise de la TPCI

La note du 15 juin autorise la reprise des formations de TPCI de niveau 2 et 3
-en intérieur sous condition d'un autotest jusqu'au 30 juin, sans condition au-delà
- en extérieur sans condition.
Les autotests sont fournis par l'administration.

La DI est en incapacité, vu le délai imparti, de fournir des autotests d'ici le 30 juin.

Le Snad-CGT a interrogé la DI sur la mise en place malgré tout d'un stock d'autotests en cas de détérioration de la situation sanitaire.

Afin de ne pas engager des frais inutiles et gaspiller les deniers de l'État il pourra être envisagé de constituer un petit stock (au cas ou) en fonction de la durée de validité des tests.

Redéploiement des agents de la DIPA

Il dépendra de la reprise des trafics et de la réouverture des terminaux.

Leur rappel sera effectué au rythme de la montée en charge des aéroports parisiens.

La première vague des retours, *sous toute réserve*, devrait intervenir au 01 août ou 01 septembre. Mais c'est encore en cours de réflexion.

État des lieux des PPF

L'activité reprend timidement sur l'ensemble des aéroports de l'interrégion. Il s'agit essentiellement des vols en provenance et à destination de l'Europe et du Maghreb. À l'exception de l'aéroport de Béziers qui reprendra probablement mi-juillet.

Cependant la situation est loin d'être stabilisée. Si les vols sont programmés, ils sont loin d'être pleins ;

La situation sanitaire dans certains pays se dégrade ; Les passagers ne sont pas forcément au rendez-vous.

Matériel sanitaires

Les masques FFP2 sont obligatoires lors du contrôle des passagers en provenance de pays dit « rouge » au regard de la crise sanitaires (Turquie, Maroc....)

Les services concernés ne doivent pas hésiter à demander le réapprovisionnement si nécessaire.

Le prochain point sur la crise sanitaire se déroulera début septembre sauf situation exceptionnelle.

Nous vous souhaitons un bel été et continuez de prendre soin de vous.

Contacts pour en savoir plus

| Isabelle DOLCE-DANJARD